

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 avril 2026 – 18h00

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le 16 avril à 18h00

Date de la Convocation
du
Conseil Communautaire
9 avril 2026
Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

47

Nbre de membres
présents

37

Nbre de membres
suppléants avec voix
délibérative présents

1

Nbre de suffrages
exprimés

45

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Dominique CHAUDEY, le 9 avril 2026.

Etaient présents :

Mmes MM– Pascal BOULADE (AIBRE) – Roger HASENFRATZ (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Nicolas JOUFFRAY (CHAGEY) – Sacha PODSIADLO (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY (CHENEBIER) – Yannick MOREAUX (COISEVAUX) – Jean-Pierre JEANROY (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS-SOUS-MONT-VAUDOIS) – André LOUIS (ETOBON) – Dominique BERNIGAUD, Nadège BOURNIER, Fernand BURKHALTER, Sylvie DAVAL, Djamilia DERDAKA, Marianne ECOFFET, Dominique GENIN, Quentin HAFEKOST, Raphaël HENNEQUIN, Thomas JARDOT, Samuel JEANNINGROS, Inès MARTIN, Sandrine PALEO, Myriam PICARD, Maryse PORTAZ, Fabrice RENARD, Pierre UHLEN, Christophe VAILLANT (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Clément PARMENTIER (LE VERNY) – Éric STEIB (LUZE) – Christine LOIGET (MANDREVILLARS) – Patrick STRAUSS (SAULNOT) – Alain CLERC (TREMOINS) – Jacky BUTEL (VILLERS SUR SAULNOT) – Etienne NUSSBAUMER (VYANS-LE-VAL) – membres titulaires, Gérôme QUIRICI (VERLANS) – membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 47 membres.

Excusés :

Mmes MM Jean-Claude KUBLER, Stéphane MAIRE, Sabrina VERRIER (CHALONVILLARS) – Hugues VILLANI (COURMONT) – Gilles LAZAR, Florent GUEPIN, Martine PEQUIGNOT, Julien RIAT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Julien RIAT à Samuel JEANNINGROS – Jean-Claude KUBLER à Jean-Pierre JEANROY – Sabrina VERRIER à Michel CLAUDEL – Gilles LAZAR à Marianne ECOFFET – Pierre-Yves SUTTER à Christophe VAILLANT – Martine PEQUIGNOT à Fernand BURKHALTER. – Florent GUEPIN à Dominique BERNIGAUD

Assistaient à la séance :

Jean-Marie CUNIN (AIBRE) – Raphaël BRIQUEZ (BREVILLIERS) – Véronique CHOPARD (CHAVANNE) – Hugues ZECH (COISEVAUX) – Jérémy CUCHE (LAIRE) – Fabien DESGRANGES (LUZE) – Claudine GOUSSET (SAULNOT).

La séance se tient sous la présidence de Monsieur Dominique CHAUDEY.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Francis ABRY
délégué de la Commune de CHENEBIER

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°076/2026

Objet : Adoption du Compte financier Unique 2025 du Budget annexe ZA des Champs Piot

Le Vice Président présente le Compte Financier Unique (CFU). Il s'agit d'un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. A lui seul, il remplit les mêmes fonctions de rendus de comptes.

Le vote du CFU constitue ainsi l'arrêté des comptes au sens de l'article L.1612.12 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Le Conseil communautaire doit se prononcer sur le CFU 2025 avant le 30 juin 2026. Le rapport de présentation du CFU fait l'objet d'une présentation à l'assemblée délibérante.

Le Président quitte la séance le temps du vote.

Le Vice Président invite l'assemblée à se prononcer sur le CFU 2025 du budget annexe ZA des Champs Piot.

Le Conseil communautaire à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) **ADOpte** le compte financier unique 2025 du budget annexe ZA des Champs Piot :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :	159 983.46 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT :	177 592.46 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT :	159 983.46 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT :	12 451.00 €

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

ID : 070-247000722-20260416-076_2026-DE

Berger
Levrault

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 17 avril 2026

Le Président,

